

Réf: Dossier 361367

Avis de constitution

SOCIETE « DAYSTAR POWER COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan, Marcory, Zone 4/C,
Rue du 7 décembre, Lot n°8, Parcelle 133, Section EW
Cote d'Ivoire, Lot 8, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2024 , et enregistrés le 18/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAYSTAR POWER COTE D'IVOIRE

»

Objet : - la conduite et l'exécution de projets dans le domaine de l'électricité en Côte d'Ivoire ;

- la détention de tous droits se rattachant aux activités visées ci-dessus ;

- la prise de participation dans toutes sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la société ou à tous objets similaires ou connexes, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achats d'actions, de parts, de fusion, d'association, d'alliance, de commandite, ou autres ; et

- plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières ou financières se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan, Marcory, Zone 4/C, Rue du 7 décembre, Lot n°8, Parcelle 133, Section

EW Cote d'Ivoire, Lot 8, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme AUBRY CELINE CONSTANCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13012 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77316/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

